



DIPLÔME D'ÉTAT AMBULANCIER

& FORMATION D'AUXILIAIRE-AMBULANCIER
(certificat de formation)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'**ambulancier** est un professionnel de santé et du transport sanitaire. Il intervient à tout moment de la vie, sur prescription médicale, pour assurer un déplacement sécurisé et adapté à l'état du patient, à bord de véhicules spécialement équipés. Il joue ainsi un rôle essentiel dans la continuité des soins au sein de la chaîne de santé.

À ce titre, il peut réaliser des soins relevant de l'urgence dans son domaine d'intervention.

DÉBOUCHÉS

L'ambulancier exerce son activité au sein d'entreprises de transport sanitaire d'établissements de soins (centres hospitaliers, cliniques...) ou de services spécialisés d'urgence.

PUBLIC CONCERNÉ

- Elèves issus ou pas de la filière sanitaire et sociale (ST2S - ASSP - Aide-soignant)
- Candidats en reconversion professionnelle désireux de poursuivre une formation diplômante.

CERTIFICATEUR

Ministère chargé de la santé

RNCP 36542 - Niveau 3

Date d'échéance : 1/06/2027

AUXILIAIRE-AMBULANCIER

L'auxiliaire-ambulancier prend en charge seul des patients valides dans un véhicule Sanitaire Léger (VSL). Il participe également en soutien de l'ambulancier diplômé d'état aux prises en charge de patients ou victimes nécessitant une ambulance conventionnelle ou une Ambulance de Secours et de Soins d'urgence (ASSU). Il conduit, brancarde et apporte des soins si nécessaire.

La formation porte sur l'hygiène, les principes et valeurs professionnelles, la démarche relationnelle envers les membres de l'équipe et les patients, les principes d'ergonomie et gestes et postures adaptées lors des mobilisations, des aides à la marche, des déplacements et des portages ou brancardages, et les règles du transport sanitaire. Elle inclut la formation permettant l'obtention de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 (AFGSU 2). La formation ne débouche pas sur un diplôme, mais sur une attestation de formation.

- Aucun niveau d'étude n'est requis
- Pas d'épreuves de sélection
- Certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation concernant les professionnels de santé
- Certificat de non-contre-indications à la profession d'Ambulancier.
- Permis de conduire valide depuis plus de trois ans (deux ans dans le cas de la conduite accompagnée)
- Attestation préfectorale d'aptitude à la conduite d'ambulance (appelée TARS).

**91 HEURES / Financement personnel (1 100 €)
ou France Travail**

PRÉREQUIS

- Être âgé de maximum 29 ans (réglementation du contrat d'apprentissage)
- Être détenteur du permis B hors période probatoire
- Certificat médical de non-contrindication à la profession
- Vaccinations conformes au schéma vaccinal en vigueur pour les professionnels de santé
- Attestation préfectorale d'aptitude à la conduite d'une ambulance
- Avoir effectué minimum 70h de stage dans une entreprise de transport sanitaire
- Avoir effectué la formation d'auxiliaire-ambulancier



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- 4 évaluations en centre de formation : mise en pratique
- 3 évaluations en stage.

DURÉE

- Formation par apprentissage sur 12 mois
- 801 heures de formation (dont 556h de cours et 245 h de stages cliniques).

10 modules dans 5 blocs de compétences.

Les stages cliniques sont réalisés en entreprises de transport sanitaire, en services d'urgence, en SMUR et en structure de soins.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Pour toute demande d'aménagement spécifique, veuillez contacter notre référent handicap : Michaël Gaillard :
06 21 85 92 51 / michael.gaillard@sjc43.fr

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active privilégiant :

- Les mises en pratique ou simulations (travaux sur le plateau technique).
- Mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Dossier d'inscription complet à remettre en main propre ou par voie postale maximum un mois avant l'entrée en formation.
- Epreuve d'admissibilité (étude du dossier d'inscription)
- Epreuve d'admission (entretien de motivation)
- coût : variable selon le statut de l'apprenant

VOS CONTACTS

Michael Gaillard :

Responsable
06 21 85 92 51
michael.gaillard@sjc43.fr

Johane STEINER :

Référente pédagogique
04 71 05 31 08
johane.steiner@sjc43.fr

Centre de formation
Saint-Jacques de
Compostelle

04 71 05 31 08

contact.cfc@sjc43.fr

2 rue Anne-Marie Martel
43000 le Puy-en-Velay

www.saintjacques43.fr

